

# Maison de quartier « Maroc »

## Localisation

3 et 4 rue de Bellême  
Quartier du Maroc

## Porteur du projet

Ville du Mans

Les habitants du quartier Maroc-Pavoine et leurs associations souhaitent disposer au sein même de leur quartier d'équipements de proximité, demande légitime par l'évolution de ce quartier au sein duquel des lotissements locatifs ont été implantés récemment et qui ont conduit au rajeunissement de la population.

Depuis 2001, ce souhait a déjà été pris en compte dans plusieurs quartiers : Épau, Ardriers, Sablons-Ouest, Épine. Ainsi se renforce dans les faits le "maillage" de la Ville avec la mise en service d'équipements de proximité.

Après plusieurs rencontres avec les habitants et concertation avec le monde associatif, visites sur le terrain et surtout recherche d'un site approprié, la ville du Mans est désormais en mesure de répondre aux besoins exprimés.

Un accord a été trouvé lors d'une réunion publique le 14 juin dernier pour retenir le site des n° 3 et 4 rue de Bellême. Les deux parcelles concernées appartiennent à la SNCF : elles sont actuellement construites et les bâtiments seront démolis dans le cadre de l'opération. La bibliothèque dépôt de livre du comité d'entreprise de la SNCF sera déplacée dans les locaux du CE, avenue de Bretagne. L'acquisition de ces parcelles d'une superficie de 1 026 m<sup>2</sup> et de 823 m<sup>2</sup> est en cours de négociation.

## PROGRAMME DE TRAVAUX ENVISAGE

L'objectif annoncé est de construire un équipement similaire aux maisons de quartier déjà construites.

Le projet est situé sur deux parcelles situées l'une en face de l'autre et séparées par la rue de Bellême.

Sur la parcelle du n°3, plus grande, seront implantés : le bâtiment proprement dit, un jardin clos avec des jeux d'enfants, un accès et une circulation pour les véhicules de service (livraisons, dépannages...), 3 à 4 pour places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

La parcelle du n° 4 sera aménagée en parc de stationnement paysagé pour 30 à 35 véhicules.

Le programme de construction de la maison de quartier sera le suivant :

- un hall d'accueil de 50 m<sup>2</sup> pouvant également servir de lieu d'exposition (équipé d'une alarme anti-intrusion)
- deux salles d'activités polyvalentes : une salle de 100 à 110 m<sup>2</sup> et une salle de 55 à 60 m<sup>2</sup>

Séparées par un mur mobile, qui permettra de disposer d'une grande salle de 160 m<sup>2</sup> équipée d'une boucle magnétique pour mal-entendants

- une salle-atelier de 35 m<sup>2</sup> environ
- une cuisine de 25 à 30 m<sup>2</sup>
- des sanitaires de 25 à 30 m<sup>2</sup> comprenant 1 WC handicapé par bloc
- des locaux techniques
- rangement 20 m<sup>2</sup>
- entretien 8 à 10 m<sup>2</sup>
- chauffage-électricité 15 m<sup>2</sup>
- un local conteneurs clos.

La maîtrise d'oeuvre du projet sera assurée par le service Architecture et Patrimoine Bâti.

#### Echéancier

Approbation du programme au Conseil municipal du 6 septembre 2007

Travaux 2009 après démolition des locaux existants

#### Financement

L'enveloppe financière prévisionnelle s'élève à la somme de 910 000 € TTC (valeur août 2007).

Cette enveloppe n'intègre pas l'achat des terrains auprès de la SNCF.